

Monica MICHEL  
Députée des Bouches-du-Rhône  
16<sup>ème</sup> circonscription  
12, rue de la République  
13200 ARLES

Arles, le 02 septembre 2019

Réf : MM/MB/GP – 00182/19

Objet : Suppression de la Ligne Express Régionale entre Arles et Avignon

Monsieur le Président,

Le 28 août dernier, j'ai appris par voie de presse que la Ligne Express Régionale effectuant la liaison quotidienne entre Arles et Avignon est supprimée à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Une telle décision entraîne des conséquences sociales et économiques fâcheuses pour la ville d'Arles mais également pour le Pays d'Arles.


D'une part, cette liaison entre Arles et Avignon offrait une véritable solution aux salariés arlésiens et originaires des communes situées aux alentours travaillant sur l'agglomération d'Avignon puisque le premier départ depuis Arles était à 05 heures 50 et le dernier départ depuis Avignon était à 20 heures 15.

D'autre part, nombreux étaient les touristes qui empruntaient cette Ligne Express Régionale pour se rendre en Arles car elle leur permettait, une fois arrivés en gare d'Avignon TGV de se rendre directement en Arles sans avoir à transiter jusqu'à la gare d'Avignon Centre afin pour se rendre dans notre cité antique en TER. Une telle desserte était un véritable atout pour les professionnels du tourisme.

Monsieur Renaud MUSELIER  
Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
27, place Jules Guesde  
13002 MARSEILLE

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer les raisons qui ont conduit vos services à prendre cette décision et les solutions alternatives qui sont envisagées par le Conseil Régional afin d'éviter aux usagers de subir de nombreux désagréments.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance, veuillez agréer Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous,   
Monica MICHEL

Copie : Élisabeth BORNE, Ministre de la Transition Écologique et des Transports